



vos agents
IMMOBILIER

Barème d'honoraires

Jusqu'à 100 000€	6000€
De 100 001€ à 200 000€	6%
De 200 001€ à 300 000€	5,5%
De 300 001€ à 400 000€	5%
Au-delà de 400 000€	4,5%

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches non cumulatives. Les honoraires sont exprimés en TTC au taux de TVA actuellement en vigueur soit 20%.